



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

OUTIL DE DIAGNOSTIC POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DU PROGRAMME NATIONAL DU CODEX

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation mondiale de la Santé
2016

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre plus vive reconnaissance pour le soutien et les commentaires reçus de tous ceux qui ont participé au développement du présent Outil de diagnostic.

La précieuse contribution de Raj Rajasekar au développement initial de la méthode d'évaluation, à la rédaction du document et la révision des versions ultérieures a été notamment très appréciée. Ce document a bénéficié des perspectives précieuses de différents pays fournies à travers l'examen de la version finale par: Agaba Friday (Ouganda), Allan McCarville (Canada), Pisan Pongsapitch (Thaïlande), et Diego Varela (Chili).

Les révisions et contributions d'Annamaria Bruno (Secrétariat du Codex), tout au long de ce processus ont été fortement appréciées. Les discussions et les échanges d'idées avec les collègues notamment, Catherine Bessy (FAO), Renata Clarke (FAO), Kazuaki Miyagishima (OMS), et Angelika Tritscher (OMS) au fur et à mesure du développement de cet Outil se sont avérées très utiles.

Les travaux de rédaction et de révision ont été coordonnés par Mary Kenny (FAO) et Catherine Mulholland (Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex, OMS).

Tous les efforts ont été faits pour s'assurer que cet Outil de diagnostic soit aussi clair et pratique que possible pour un public international. L'utilisation de l'Outil par les pays donnera certainement suite à d'intéressantes expériences notamment à travers la prochaine série de candidatures auprès du Fonds fiduciaire FAO/OMS pour le Codex. Nous vous invitons à envoyer vos remarques et suggestions d'améliorations. Celles-ci seront prises en compte lorsque l'Outil sera ultérieurement affiné et révisé. Veuillez envoyer tout commentaire à: Mary.Kenny@fao.org à la FAO; et à Mulhollandc@who.int à l'OMS.

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
<i>Encadré 1. Transition entre le CTF1 et le CTF2</i>	5
2. OBJECTIF DE L’OUTIL DE DIAGNOSTIC	5
<i>Encadré 2. Le Programme national du Codex</i>	6
<i>Figure 1. Vue d’ensemble de tous les Éléments et sous-éléments à évaluer</i>	7
<i>Figure 2. Stades de l’évaluation</i>	7
3. SECTION A. COMMENCER L’EVALUATION, SE FAMILIARISER AVEC L’OUTIL DE DIAGNOSTIC...	7
4. SECTION B. EXECUTER L’EVALUATION	8
4.1. TABLEAUX D’EVALUATION RELATIFS A L’ELEMENT 1: MECANISMES CLES ET PROCESSUS CONNEXES DE CONSULTATION, DE COMMUNICATION ET DE GESTION DES TRAVAUX DU CODEX	11
4.2. TABLEAUX D’EVALUATION RELATIFS A L’ELEMENT 2: CONNAISSANCE ET COMPREHENSION DES TRAVAUX DU CODEX	20
4.3. TABLEAUX D’EVALUATION RELATIFS A L’ELEMENT 3: CADRE POLITIQUE ET UTILISATION ACCRUE DES TRAVAUX DU CODEX A L’ECHELLE NATIONALE	27
5. SECTION C. UTILISER AU MIEUX LES INFORMATIONS RECUEILLIES – ANALYSE DES RESULTATS	34
<i>Encadré 3. Réflexion sur les priorités et intérêts du pays afin d’identifier les actions nécessaires à l’amélioration du Programme national du Codex</i>	35
<i>Encadré 4. Exemple de résumé général de l’évaluation des capacités nationales relatives au Codex</i>	36
5.1. MATRICE RELATIVE A L’IDENTIFICATION DES FORCES/FAIBLESSES ET DES PRIORITES	37
5.2. MATRICE RELATIVE A LA MISE EN PLACE D’UN PLAN DE TRAVAIL PRELIMINAIRE	38
<i>Encadré 5. Liste de vérification à utiliser une fois l’évaluation terminée</i>	39

1. Introduction

Les normes alimentaires, les directives et codes d'usage internationaux du Codex Alimentarius contribuent à assurer la sécurité sanitaire, la qualité et des pratiques loyales au niveau du commerce mondial des denrées alimentaires. Bien que d'application volontaire, ces textes sont reconnus dans le cadre des Accords de l'OMC comme normes de référence lors de différends commerciaux. Les textes du Codex constituent également une source inestimable de normes fondées sur des données scientifiques, d'un usage simple, auxquelles les pays peuvent avoir recours pour améliorer la qualité et la salubrité de l'ensemble des aliments produits.

Les textes du Codex (normes, directives et codes d'usage) sont élaborés et adoptés par la Commission du Codex Alimentarius qui est un organe intergouvernemental. Les Pays Membres et les Observateurs du Codex sont invités à participer aux sessions afin de procéder au développement des normes alimentaires et de contribuer aux débats menés sur un large éventail de sujets. Il peut s'agir de questions sur l'étiquetage des denrées alimentaires, sur l'hygiène alimentaire, les résidus de pesticide, les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et sur les normes relatives aux produits alimentaires dont les fruits et légumes, les épices, etc.

Un engagement effectif dans les travaux du Codex est d'une importance capitale pour tous les pays afin que les textes du Codex tiennent compte des besoins, des perspectives et des données à l'échelle mondiale. Être prêt et préparé à participer de manière efficace aux sessions du Codex signifie qu'un Programme national du Codex soit déjà en place. Ce programme devrait disposer d'un personnel ayant une connaissance adéquate des travaux du Codex¹ et des questions nationales relatives aux normes alimentaires et être doté de mécanismes et procédures clairs pour gérer les travaux du Codex et être en mesure de transmettre les contributions nécessaires. En outre, il devrait posséder des ressources suffisantes (aussi bien humaines que financières), incorporer la contribution du secteur privé, des consommateurs et des communautés scientifique et universitaire et faire partie intégrante d'un système de contrôle alimentaire opérationnel. Le Programme du Codex doit être à la hauteur de ses objectifs, servir les intérêts et les priorités du pays et s'adapter aux changements et à l'évolution des besoins.

Le présent Outil de diagnostic a été développé pour permettre aux pays de réaliser de temps à autre un bilan de leur Programme national du Codex, de déterminer ce qui fonctionne bien et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Les résultats de l'évaluation peuvent servir à fournir des informations à un plan de travail national en cours et /ou à une demande d'assistance technique dans le cas où un soutien externe serait requis en vue d'améliorer les capacités du pays. Le Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex (CTF2) peut constituer une source possible de soutien externe.

La conduite d'une évaluation du Programme national du Codex est une première étape obligatoire du processus de demande de soutien auprès du CTF2 pour les pays éligibles. Les résultats de l'évaluation aideront les pays à identifier les activités prioritaires pour lesquelles ils recherchent un appui auprès du CTF2 et à développer le plan d'action qui sera inclus dans leur candidature².

¹ Les travaux du Codex englobent les résultats de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires, les tâches et activités entreprises par tous ceux impliqués dans le développement des textes du Codex durant les sessions du Codex et les travaux préparatoires afférents au niveau national.

² Pour de plus amples informations sur les critères d'éligibilité et sur la demande de candidature auprès du Fonds fiduciaire du Codex, consulter le site http://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-standard/codextrustfund/en/

Encadré 1. Transition entre le CTF1 et le CTF2

Le Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex (Fonds fiduciaire du Codex) a été lancé en 2003 par les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS afin d'aider les pays en développement et en transition à accroître leur niveau de participation effective à la Commission du Codex Alimentarius. Entre 2004 et 2015, le Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex (Fonds fiduciaire du Codex ou CTF1) a permis à plus de 2385 participants de pays en développement et en transition à prendre part au processus d'élaboration de normes internationales et a dispensé une formation au Codex FAO/OMS à plus de 1 200 personnes pour renforcer l'efficacité de leur participation à la Commission du Codex Alimentarius (CCA). L'initiative dont l'objectif principal est l'élargissement et le renforcement de la participation des pays en développement et en transition aux travaux du codex s'est révélée fructueuse.

La mise en place d'une initiative successive au Fonds fiduciaire du Codex visant à consolider les acquis des 12 dernières années et à passer à l'étape supérieure a été largement soutenue lors de la 38^e session de la CCA. L'initiative qui suivra (le CTF2) passera de l'objectif principal axé sur le soutien d'une participation physique à celui du développement de capacités nationales de participation au Codex fortes, solides et durables pour renforcer l'engagement dans le Codex. L'absence de structures et de procédures adéquates dans la gestion des activités du Codex au niveau national a constitué et demeure encore un obstacle important à un engagement total et une participation effective aux travaux du Codex, et à la meilleure utilisation possible de ressources nationales restreintes pour faire progresser les objectifs nationaux en termes de sécurité sanitaire et de commerce des produits alimentaires. Le renforcement des structures et des processus du pays sera également indispensable à une utilisation efficiente des connaissances et de l'expérience acquises jusque-là par la participation aux réunions du Codex.

2. Objectif de l'Outil de diagnostic

L'objectif de l'Outil de diagnostic du Codex est de fournir un cadre permettant aux pays de procéder à une autoévaluation de l'état actuel du Programme national du Codex³. C'est une évaluation de la capacité collective du programme, laquelle repose sur des individus, des processus et institutions. Il s'agit, entre autres, d'évaluer la capacité à planifier et à participer de manière efficace aux sessions du Codex, à fournir des contributions scientifiques et techniques, utiliser les textes du Codex comme fondement des réglementations et normes nationales, si le besoin en est, et de s'assurer que les activités afférentes au Codex et la gestion du programme fassent partie intégrante du système de contrôle de sécurité sanitaire des aliments. Les résultats obtenus à la fin de l'exercice devraient permettre d'identifier les domaines à renforcer et ceux devant faire l'objet de développement des capacités.

³ Dans ce document, le terme de «Programme national du Codex» fait référence au programme de travail national mis en place pour assurer une participation effective au Codex et le recours aux textes du Codex. Il importe de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un programme de travail qui devrait être aligné et englobé dans la structure plus large d'un système de contrôle alimentaire national.

Encadré 2. Le Programme national du Codex

L'outil de diagnostic couvre les trois éléments sur lesquels repose le Programme national du Codex. Ce sont les suivants:

1. Mécanismes institutionnels pour la gestion des activités nationales du Codex et processus efficaces de consultation, de communication et de gestion des travaux de Codex.
2. Connaissances et compréhension des travaux du Codex.
3. Cadre politique et utilisation accrue des travaux du Codex à l'échelle nationale.

Au sein de cela, les critères sur lesquels repose un Programme national du Codex bien établi sont, entre autres, les suivants:

- a) Un bureau national du Codex avec des rôles et des responsabilités clairement définis et doté des ressources nécessaires pour mener à bien les fonctions essentielles du Point de contact du Codex (PCC).
- b) Des structures et des processus consultatifs adéquats au niveau national afin d'encourager et faciliter l'implication des parties prenantes dans le Codex et les questions connexes.
- c) Transparence, consultation et communication sur l'ensemble du Programme;
- d) Une solide base de connaissances et la reconnaissance du Codex, l'importance de la sécurité sanitaire pour les professionnels et les parties prenantes du pays.
- e) Un soutien de haut niveau et la reconnaissance de l'importance du Programme du Codex, appuyés par un cadre politique national clairement défini fixant les priorités et les intérêts du pays en matière de Codex.
- f) Des liens bien établis avec le système national de contrôle alimentaire aux fins de promouvoir l'engagement et la participation des responsables de la réglementation sur les produits alimentaires dans les travaux du Codex et le recours aux textes pertinents du Codex.
- g) Les compétences scientifiques et techniques y compris l'aptitude à développer des normes alimentaires nationales reposant sur le Codex/les normes internationales.
- h) Les positions et les contributions des pays sont appuyées, durant l'élaboration des textes du Codex, par des données scientifiques et techniques.
- i) Des ressources financières et techniques adéquates pour la gestion du programme et la prévision des besoins en ressources.
- j) La surveillance et l'analyse systématiques des activités du Codex et la mise en œuvre d'actions de suivi et de planification pour le futur.

Figure 1. Vue d'ensemble de tous les Éléments et sous-éléments à évaluer

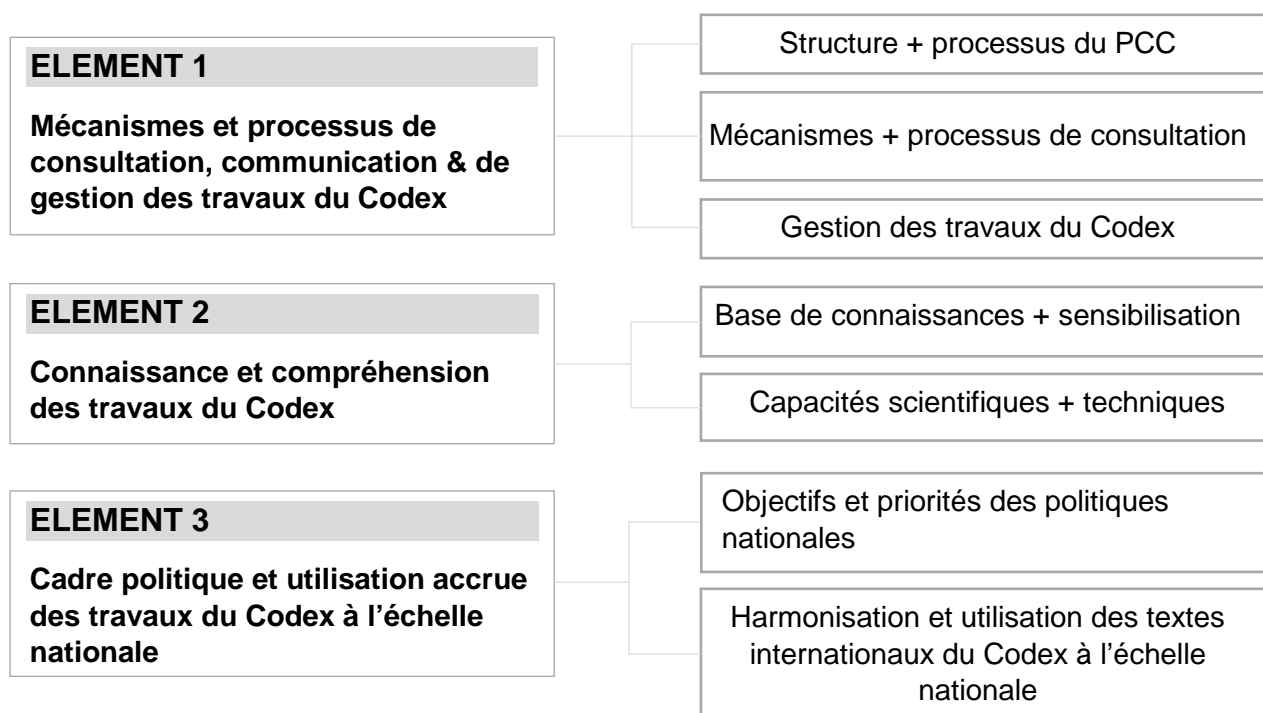


Figure 2. Stades de l'évaluation

Sections	Pages
A. Commencer l'évaluation, se familiariser avec l'Outil de diagnostic	Page 8 - 9
B. Exécuter évaluation	Pages 9 - 34
C. Utiliser aux mieux les informations recueillies – analyse des résultats	Pages 34 - 41

3. Section A. Commencer l'évaluation, se familiariser avec l'Outil de diagnostic

L'outil de diagnostic a été conçu pour aider les pays à évaluer l'état actuel de leurs structures, processus et capacités relatifs aux Codex au niveau national et à utiliser les indications obtenues pour identifier les domaines devant faire l'objet d'améliorations, de formations et de développement des capacités. En d'autres termes, il s'agit de déterminer quel est votre niveau actuel de développement des activités du Codex? Quelles en sont les forces? Quelles en sont les faiblesses ou les lacunes? Et que conviendrait-il d'améliorer?

Étant donné que les activités du Codex chevauchent un certain nombre de juridictions et d'intérêts nationaux, il est fortement recommandé que toutes les agences gouvernementales et les parties prenantes pertinentes soient impliquées dans l'exécution de cette autoévaluation.

L'Outil de diagnostic couvre les trois éléments qui forment le Programme national du Codex (Voir Figure 1.). On s'attachera à déterminer, à travers le processus d'évaluation de ces

trois éléments, si le programme fonctionne vraiment de manière efficiente, c.-à-d. à voir si les démarches de base ont été accomplies et si les conditions essentielles et les meilleures pratiques sont en place.

Les pays ayant recours au présent Outil de diagnostic devront prévoir et mettre en œuvre une évaluation appropriée à leurs besoins à un certain moment donné. L'évaluation peut être réalisée de différentes façons. Certains pays choisiront de finaliser l'exercice en faisant appel à une petite équipe alors que d'autres décideront de valider le processus à travers un atelier multipartite, etc.

Voici quelques-unes des directives d'ordre général:

- précisez clairement qui conduit l'évaluation et le délai imparti pour compléter l'exercice;
- identifiez les personnes ou les différents bureaux qu'il importe, selon vous, de consulter sur certains ou l'ensemble des éléments spécifiques;
- assurez-vous, comme règle de base, que le processus implique ceux directement responsables de la gestion des travaux du Codex dans le PCC, et quelques-unes des personnes assistant aux réunions du Codex et autres parties prenantes pouvant contribuer aux activités;
- veillez à ce que l'évaluation soit gérable et à ne pas la rendre trop complexe.

La Section B de l'Outil de diagnostic offre un guide d'exécution de l'évaluation – une série de tableaux présente les bonnes pratiques considérées comme devant être en place pour les sous-éléments correspondants. Les pays pourront autoévaluer leur niveau de capacités à l'aide des notes relatives à l'évaluation données comme support.

Une fois l'évaluation terminée, les deux matrices de la Section C aideront les pays à analyser les résultats obtenus, déterminer les actions prioritaires et développer un plan de travail préliminaire qui présentera une approche permettant de traiter les faiblesses et les lacunes identifiées au sein du Programme national du Codex.

4. Section B. Exécuter l'évaluation

Une série de tableaux d'évaluation donne, dans cette section, une brève description de la structure, fonction ou du processus⁴ (propre à chaque élément) et de la/des bonne(s) pratique(s) qui sous-tende(nt) une gestion et une performance efficaces. Les pays sont censés évaluer leur niveau de capacité par rapport à chaque bonne pratique présentée et servant de guide/de référence pour déterminer le niveau où ils se situent au moment de l'exercice eu égard à cette structure, fonction, ce processus.

Les tableaux sont structurés de la façon suivante:

La **Colonne 1** du tableau présente les bonnes pratiques relatives à chaque structure, fonction ou processus. Les bonnes pratiques énumérées sont celles que l'on peut s'attendre de voir concrétisées dans les pays qui disposent d'un Programme national du Codex bien

⁴ Par exemple, une structure = PCC, une fonction = la diffusion des documents du Codex par le PCC, un processus = la façon dont les commentaires écrits sont préparés.

établi. Elles sont à utiliser comme points de référence par rapport auxquels les pays peuvent évaluer leur niveau actuel de développement.

Les colonnes 2-5 décrivent les phases de développement au niveau national sur une échelle de 1 à 4 dans laquelle:

Le **Niveau 1** (démontre une volonté) signifie que le pays se situe à un stade **initial** de développement et qu'il est prêt ou qu'il aspire à développer les capacités nationales dans le domaine décrit.

Le **Niveau 2** (émergeant) signifie que le pays est en train de développer ses capacités nationales dans le domaine décrit, mais qu'il **cherche à obtenir davantage de directives** et de soutien pour apporter des améliorations dans le domaine spécifique.

Le **Niveau 3** (consolidation) signifie que le pays **progresses bien** et qu'il consolide les capacités nationales dans le domaine décrit mais qu'il gagnerait à recevoir des **directives plus spécifiques** pour lui permettre de passer au niveau supérieur. Et

Le **Niveau 4** (bien établi) signifie que le pays dispose de **bonnes capacités nationales** dans le domaine décrit et qu'il est en mesure de partager les connaissances et l'expérience acquises avec les autres.

Les instructions par étape mentionnées ci-après aideront à compléter les tableaux de diagnostic:

Étape 1

Étudiez le texte figurant au début de chaque tableau décrivant l'Élément et les Sous-éléments. Familiarisez-vous avec les différentes bonnes pratiques qui définissent chaque sous-élément.

Étape 2

Préparez-vous à (✓) la case qui décrit le mieux le niveau actuel de votre pays (de 1 à 4) pour chaque bonne pratique. Prenez en compte les «**notes relatives à l'évaluation**» accompagnant chaque tableau. Les questions énumérées dans ces notes d'évaluation peuvent être utilisées par les évaluateurs pour les aider à réfléchir de façon pondérée au niveau dans lequel se trouve leur pays par rapport aux bonnes pratiques présentées dans le tableau⁵. Un score allant du Niveau 1 au Niveau 4 sera attribué suite à un examen approfondi et aux discussions entre les évaluateurs.

⁵ Les notes relatives à l'évaluation ont pour objectif d'aider l'évaluateur mais ne devraient pas être considérées comme prescriptives. Elles sont données à titre indicatif et non comme une liste définitive. Il est reconnu qu'il existe différentes façons d'atteindre le même résultat, selon les pays – par conséquent l'accent devrait être mis sur les résultats plutôt que sur le processus actuel mis en œuvre pour atteindre lesdits objectifs. Par exemple, une consultation efficace sur les questions du Codex à l'échelle nationale constitue un élément important du Programme national du Codex. Certains pays y parviendront à travers la création d'un Comité national du Codex alors que d'autres auront recours à différentes séries de réunions et autres canaux de communication. Ces moyens fonctionnent tous bien et certains seront considérés plus appropriés que d'autres en fonction des pays.

Étape 3

Donnez des informations supplémentaires **justifiant** le niveau sélectionné. Il peut s'agir de commentaires susceptibles d'expliquer votre situation actuelle/le statut actuel. Dans le long terme, ces notes s'avèreront très utiles pour rappeler aux évaluateurs les raisons sous-tendant le niveau attribué, l'évaluation des forces et des faiblesses de leur programme à un moment donné. Il est prévu que le pays réexamine et réévalue son programme et il pourra être difficile, après une longue période de temps, de se rappeler l'objectif et le niveau mis en évidence par l'évaluation précédente.

Étape 4

Rédigez une brève conclusion sur l'état actuel des capacités pour le sous-élément sur la base de vos réponses à chaque tableau, en incluant **un résumé des principales forces et faiblesses**. Identifiez, pour ce faire, l'emplacement de la majorité des réponses (✓) pour donner une évaluation globale de votre niveau actuel de développement. Par exemple, si la grande majorité des réponses du tableau se trouvent au Niveau 2 (émergeant), le pays pourra alors se considérer comme étant dans une phase «émergeante» pour ce sous-élément. Cela peut signifier que les capacités d'ensemble du Codex sont sur la voie du développement dans le pays mais que des directives et un soutien supplémentaires sont nécessaires dans un certain nombre de domaines.

Même si le but recherché de cet Outil n'est pas d'assigner un score total à la fin de l'évaluation, il pourra s'avérer utile, lorsque les pays feront une comparaison de leurs évaluations dans le temps, de voir, en comparant les scores, si le pays a enregistré des améliorations au fil des années, eu égard à certaines bonnes pratiques. L'outil peut également mettre en évidence une absence d'améliorations dans la performance de certaines de ces bonnes pratiques. Dans les deux cas, les pays pourront réfléchir à ce qui a pu se passer.

4.1. Tableaux d'évaluation relatifs à l'Élément 1: mécanismes clés et processus connexes de consultation, de communication et de gestion des travaux du Codex

L'objectif de cette section est d'obtenir une évaluation du niveau de développement actuel des structures et processus institutionnels du pays pour un fonctionnement et une gestion efficaces des travaux du Codex à l'échelle nationale. Elle couvre les points spécifiques suivants:

1. Le Point de contact du Codex, la structure et les processus
2. Les structures et processus de consultation
3. La gestion des travaux du Codex

• Le Point de contact du Codex (PCC), la structure et les processus

Le PCC joue un rôle central en veillant à garantir une gestion et une coordination efficaces des activités du Codex à l'échelle nationale. Outre le fait qu'il sert de lien entre le Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et le pays membre, le PCC est en général chargé de la gestion quotidienne des activités relatives au Codex au niveau national. Celles-ci comprennent la diffusion des documents, des ordres du jour, des documents relatifs aux sessions du Codex, des normes adoptées par le Codex, la gestion de la communication officielle sur les questions du Codex et la promotion des activités du Codex à l'échelle nationale. Le PCC est tenu de travailler en étroite collaboration avec les départements, ministères et agences pertinents afin d'échanger les informations, de promouvoir le dialogue et faciliter la préparation de positions nationales sur le Codex et des sujets connexes d'intérêt pour le pays. Les fonctions essentielles du PCC sont définies dans le Manuel de procédure du Codex (<http://www.fao.org/3/a-i3243f.pdf>).

Conditions essentielles et bonnes pratiques pour une gestion efficace des fonctions du PCC:

- Un PCC en poste avec des responsabilités clairement définies lui permettant de s'acquitter des fonctions essentielles.
- Une gestion efficace du PCC et des processus de travail.
- Un PCC ayant une bonne connaissance du Codex/des questions relatives aux normes alimentaires internationales et qui en reconnaît l'importance.
- Des ressources permettant d'exécuter les fonctions et responsabilités clés.

Évaluation du sous-élément – POINT DE CONTACT DU CODEX, STRUCTURE ET PROCESSUS

(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Émergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Le PCC a été désigné et occupe son poste				
Les responsabilités du PCC relatives à la gestion du Codex et des travaux connexes sont clairement définies				
Procédures de travail pour la gestion des fonctions du Point de contact du Codex en place				
Le PCC dispose d'une bonne connaissance du Codex et des questions relatives aux normes alimentaires et reconnaît leur importance				
Le PCC dispose de ressources suffisantes (aussi bien humaines que financières) pour s'acquitter des fonctions et responsabilités clés.				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Point de contact du Codex (PCC), structure et processus

- Le Point de contact du Codex a-t-il été désigné et dispose-t-il d'une adresse électronique spécifique?
- L'emplacement du bureau et les coordonnées du PCC sont-ils connus de toutes les agences nationales pertinentes?
- Les rôles et responsabilités du PCC sont-ils clairement définis?
- Les personnes chargées de la gestion du PCC ont-elles une connaissance et une compréhension adéquates du système du Codex (site Web du Codex, réglementations du Codex) et des questions relatives aux normes alimentaires?
- Le PCC communique-t-il avec le Secrétariat du Codex? Obtient-il des réponses?
- Le PCC diffuse-t-il les informations à l'intérieur du pays et transmet-il les informations aux parties prenantes à l'échelle nationale, comme requis?
- Le PCC communique-t-il avec les collègues du Codex des autres pays?
- Les documents officiels du Codex sont-ils dûment réceptionnés, classés et diffusés par le PCC?
- Le PCC a-t-il établi des liens solides avec les autres agences nationales de réglementation?
- Le PCC dispose-t-il des ressources adéquates (aussi bien humaines que financières) pour s'acquitter des fonctions et responsabilités clés?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

- **Mécanismes et processus de consultation**

Le Codex et les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments sont d'un grand intérêt public. Plusieurs agences et groupes de parties prenantes y sont impliqués. Des mécanismes et processus de consultation fiables sont donc nécessaires afin de garantir l'échange d'informations avec les intervenants concernés et d'offrir un forum de discussions permettant à toutes les parties intéressées de s'impliquer dans le Codex et les questions relatives à la sécurité sanitaire et au développement des normes alimentaires à l'échelle nationale. Il appartient aux pays de mettre en place le mécanisme qui soit le plus approprié à leurs exigences. La création d'un Comité national du Codex (CNC) est l'un des modèles possibles. En général, le CNC, ou un mécanisme équivalent, réunit les intervenants clés du gouvernement, de l'industrie, des groupes non gouvernementaux, et constitue le principal forum de consultation et de développement des politiques sur les questions liées au Codex et aux réglementations alimentaires/fixation de normes. Étant donné son rôle, un tel organe est généralement dirigé par un haut fonctionnaire.

Conditions essentielles et bonnes pratiques pour une gestion efficace de la structure et du processus de consultation:

- Mécanisme en place pour faciliter le processus de consultation.
- Termes de références clairs.
- Procédures de consultation et de communication efficaces.
- Procédures claires sur la manière de décider comment utiliser les contributions émanant des activités de consultation.

Évaluation du sous-élément – MÉCANISMES ET PROCESSUS DE CONSULTATION

(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes Pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Emergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Mécanismes de consultation avec les parties prenantes clés du Codex en place (p.ex. Un Comité national du Codex ou l'équivalent) et la sécurité sanitaire des aliments/le développement des normes alimentaires sont considérés comme importants				
Termes de référence relatifs aux mécanismes de consultation clairement définis				
Procédures claires en place pour le processus de consultation impliquant toutes les parties intéressées				
Procédures claires sur la façon d'utiliser les informations reçues à travers les processus de consultation				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Mécanismes et processus de consultation

- Existe-t-il une structure/un mécanisme opérationnel de consultation sur les questions du Codex (p.ex. un Comité national du Codex)?
- Cet organe bénéficie-t-il d'un leadership de haut niveau, et si nécessaire, d'un statut juridique?
- Toutes les parties prenantes clés sont-elles incluses dans l'organe de consultation? (p.ex. les autres agences gouvernementales, l'industrie, les consommateurs, le milieu universitaire et les groupes scientifiques, etc.)?
- Existe-t-il des termes de référence et des procédures écrites clairs pour guider ses opérations?
- A-t-on clairement défini qui devrait être consulté et quand?
- Cet organe se réunit-il à intervalle régulier?
- Cet organe dispose-t-il des ressources adéquates pour pouvoir conduire ses principales fonctions et responsabilités (p.ex. la tenue de réunions)?
- Les différentes parties prenantes fournissent-elles des contributions sur les questions du Codex lorsque cela est requis?
- Y a-t-il des sous-comités /des groupes de consultation spécialisés en place pour faciliter la consultation sur les questions spécifiques couvertes par les divers comités du Codex (p.ex. l'hygiène alimentaire, l'étiquetage alimentaire, les additifs alimentaires, les fruits et légumes)? Les experts et parties prenantes appropriés sont-ils impliqués dans ces groupes?
- Existe-t-il des procédures claires sur l'utilisation des informations par le biais des processus de consultation – décisions sur la manière dont elles devraient être utilisées?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

- **Gestion des travaux du Codex**

Des processus bien établis et adéquatement documentés pour la gestion des travaux du Codex à l'échelle nationale sont indispensables à une gestion systématisée des activités du Codex et au renforcement de la participation au niveau international. Une définition claire des rôles et responsabilités (qui fait quoi, etc.) contribuera également à des pratiques de travail plus efficaces. Ils comprennent:

- L'adoption de processus et procédures convenus à utiliser au niveau national dans le cadre de la préparation et de la soumission des observations écrites des pays sur les projets de normes et les questions examinées dans les Comités du Codex;
- L'adoption de critères convenus pour la sélection et la participation des délégations nationales aux réunions du Codex (qui devrait participer à la réunion, quelles sont les expériences et qualifications sollicitées, l'implication des observateurs non gouvernementaux, la définition des responsabilités du chef de délégation et des autres membres etc.);
- Des procédures concernant
 - le feedback sur les questions débattues aux réunions, les résultats, la participation de la délégation nationale notamment en termes de contribution aux discussions (échange d'expériences, leçons tirées au sujet de la participation dans le futur);
 - l'identification des questions pouvant nécessiter des activités de suivi au niveau national et l'attribution des responsabilités (qui, quoi et délais impartis);
 - la surveillance des activités de suivi notamment de la soumission des commentaires écrits, de la participation aux groupes de travail et des actions requises aux fins de renforcer la participation aux réunions du Codex dans le futur.

Conditions essentielles et bonnes pratiques:

- processus adéquatement documentés relatifs à la formulation et à la soumission de commentaires écrits;
- critères et processus de sélection convenus des délégations nationales du Codex;
- procédures relatives à la préparation des positions nationales et permettant de s'assurer que les délégations sont dûment préparées aux sessions du Codex;
- procédures de suivi des sessions du Codex;
- capacité de s'engager comme requis avec d'autres délégations de pays;
- ressources permettant de soutenir les travaux du pays relatifs aux Codex, y compris la participation aux sessions prioritaires du Codex.

Evaluation du sous-élément – PROCESSUS RELATIFS À LA GESTION DES TRAVAUX DU CODEX À L'ÉCHELLE NATIONALE
(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Émergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Directives et processus appuyant le développement et la soumission de commentaires écrits				
Critères et processus de sélection des délégations aux réunions du Codex (qui devrait participer, qualifications et expérience, implication de l'industrie et des groupes non gouvernementaux)				
Procédures relatives à la préparation de positions nationales, et permettant de s'assurer de la préparation des délégations aux sessions du Codex				
Procédures relatives à la surveillance et à l'analyse des résultats des réunions du Codex permettant d'assurer le suivi et la planification pour le futur				

Engagement, lorsque requis, avec d'autres délégations nationales auprès du Codex (au sein de la même région ou avec une région différente				
Prévision d'une ligne budgétaire dans le budget national pour soutenir les activités nationales du Codex, y compris la participation physique aux sessions du Codex				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Processus de gestion des travaux du Codex à l'échelle nationale

- Existe-t-il des procédures écrites sur la façon de préparer les commentaires écrits sur les projets de normes et les réponses aux Lettres circulaires?
- Les commentaires écrits et les négociations sur les questions prioritaires du Codex sont-ils été conservés (mémoire institutionnelle)?
- Quels sont les critères et procédures de sélection des délégués nationaux qui participeront aux réunions et groupes de travail du Codex (qui assumera la fonction de présidence/de représentation, quelles sont les qualifications et l'expérience requises, etc.)?
- Des efforts sont-ils faits pour assurer la continuité de la présence des délégués du Codex d'une session à l'autre, lorsque important?
- La préparation des commentaires du pays et des positions nationales sur les questions du Codex fait-elle l'objet d'une consultation effective avec les parties prenantes?
- Existe-t-il des mécanismes et des procédures établis permettant de faire rapport sur les résultats des réunions, l'identification des questions nécessitant des actions de suivi et sur la planification de la participation aux prochaines réunions?
- La tenue de réunions de débriefing après le retour des délégations ayant participé aux réunions du Codex est-elle une pratique établie?
- Y a-t-il un système en place pour surveiller les activités de suivi entreprises et les avancées réalisées?
- Y a-t-il des éléments attestant du travail d'élaboration de positions nationales et de préparation aux réunions d'une session à l'autre?

- La communication avec d'autres délégations nationales est-elle établie, lorsque nécessaire, afin de partager des informations, obtenir une meilleure compréhension des objectifs et intérêts communs concernant les travaux du Codex, etc.?
- Des ressources adéquates sont-elles disponibles pour gérer le Programme du Codex y compris le financement de la participation aux sessions du Codex?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Breve conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

4.2. Tableaux d'évaluation relatifs à l'Elément 2: Connaissance et compréhension des travaux du Codex

L'objectif de cette section est d'obtenir une évaluation du niveau actuel de connaissance et de compréhension du Codex des personnes qui y contribuent aux niveaux international et national.

Il s'agit de celles en charge de la gestion du Programme national du Codex ainsi que de celles contribuant aux activités du programme. Cette section couvre les points spécifiques suivants:

1. Base de connaissances et sensibilisation
2. Capacités scientifiques et techniques

- **Base de connaissances et sensibilisation**

De solides connaissances et la prise de conscience de l'importance du Codex constituent un préalable essentiel et une base fondamentale au développement des capacités nationales du Codex. Il importe que les personnes impliquées dans les travaux du Codex (p.ex. le PCC, les délégués assistant aux Comités du Codex et autres fonctionnaires gouvernementaux) aient un bon niveau de compréhension des travaux du Codex et de leur pertinence en matière de sécurité sanitaire des aliments, de protection de la santé et de commerce et qu'ils soient déjà bien familiarisés avec ces aspects. De même, l'amélioration des connaissances et la prise de conscience du Codex parmi les concepteurs et décideurs politiques de haut niveau et l'ensemble des parties prenantes est une démarche importante pour accroître l'intérêt dans les questions relatives aux normes alimentaires et favoriser une participation effective de toutes les parties intéressées aux activités du Codex. Ceci permettra aux pays de faire des avancées en termes de sécurité sanitaire, d'élaboration de normes et d'objectifs commerciaux à l'échelle nationale. La tenue régulière de programmes de formation sur les divers domaines du Codex favorisera la mise en place de la base de connaissances ainsi que le développement et le maintien des capacités nationales essentielles à l'élaboration des normes domestiques et à la participation au niveau international.

En dernier lieu, l'échange de connaissances, la communication et le dialogue avec les consommateurs et les groupes d'intérêt public s'avèrent importants pour gagner la confiance publique sur les questions liées à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, à la santé publique et mobiliser des appuis en faveur des activités du Codex.

Conditions essentielles et bonnes pratiques:

- Compréhension et prise de conscience de l'importance du Codex parmi les parties intéressées, à savoir les concepteurs et décideurs politiques de haut niveau, l'industrie et les communautés scientifiques en vue d'obtenir des avancées dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la protection de la santé et des intérêts commerciaux du pays.
- Connaissance de l'objectif du Codex, de la portée des travaux et des processus parmi les fonctionnaires gouvernementaux.
- Capacité des fonctionnaires gouvernementaux, appuyés par la contribution de l'industrie et de la communauté scientifique, à analyser les données techniques et les informations nationales relatives au développement des normes et aux discussions afférentes au niveau international.
- Diffusion de l'information aux fins d'accroître la prise de conscience de la pertinence du Codex auprès des différentes parties prenantes.

Évaluation du sous-élément – BASE DE CONNAISSANCES ET SENSIBILISATION

(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Emergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Bonne connaissance et degré de sensibilisation sur le Codex/les questions relatives aux normes alimentaires parmi l'ensemble des parties prenantes (gouvernement, industrie et groupements d'intérêt public)				
Reconnaissance et compréhension par les concepteurs et décideurs politiques de haut niveau des travaux du Codex et de leur importance pour le pays				
Tenue régulière de programmes de formation et de renforcement des capacités aux fins d'accroître les capacités nationales des intervenants clés sur les questions relatives au Codex				
Les informations sont transmises aux différents groupes d'intervenants en fonction de la pertinence vis-à-vis de chacun				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Base de connaissances et sensibilisation

- Les concepteurs et décideurs politiques de haut niveau sont-ils conscients du rôle du Codex dans l'établissement des normes alimentaires internationales, et sur manière dont il peut contribuer aux objectifs de développement relatifs à la santé, au secteur alimentaire et aux échanges commerciaux?
- Des priorités relatives au Codex et clairement définies ont-elles été fixées et convenues avec les plus hautes instances (p.ex. le soutien au niveau ministériel)?
- Des efforts sont-ils faits pour amener les concepteurs et décideurs politiques de haut niveau à s'engager dans le Codex?
- Ces efforts permettent-ils de gagner le soutien politique, de susciter l'intérêt et d'obtenir des ressources?
- Des fonds destinés à soutenir les travaux du Codex sont-ils pris en compte dans l'allocation budgétaire lors de l'examen des dépenses nationales?
- Quel est le niveau actuel de connaissances et de capacités disponibles pour identifier les questions d'importance qui pourraient être traitées par le biais du Codex ?
- Quel est le niveau actuel de connaissances et de sensibilisation sur les questions du Codex parmi les fonctionnaires gouvernementaux et les parties prenantes (industrie et entités non gouvernementales)?
- Ces fonctionnaires et autres personnes impliquées ont-ils suivi des programmes de formation visant la diffusion de connaissances et la sensibilisation en faveur du Codex auprès des diverses parties prenantes?
- Des messages ciblés sur la pertinence et l'importance du Codex pour les différents groupes – industrie, consommateurs, ministères gouvernementaux – ont-ils été formulés?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

• Capacités scientifiques et techniques

Les travaux du Codex couvrent un large éventail de domaines techniques et le développement de normes internationales requiert une contribution active des membres à travers la participation aux réunions et aux groupes de travail, la soumission de commentaires et de données d'appui. Il importe que les pays aient une bonne compréhension de l'éventail et de l'ampleur des données et des informations scientifiques générées par le Codex et ses organes subsidiaires et sur la manière dont ce matériel est utilisé pour élaborer les normes aux niveaux international et national et qu'ils aient acquis un bon degré de familiarisation avec l'ensemble de ces aspects. Les pays doivent également avoir accès à des ressources scientifiques et techniques (émanant du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire) afin d'étayer les analyses techniques et de participer aux activités d'élaboration de normes internationales. Il s'agit, entre autres, de contribuer aux débats techniques durant les sessions du Codex, de s'accorder sur le type d'évaluation des risques ou sur les conseils scientifiques demandés par la FAO/OMS, de contribuer à des discussions plus scientifiques dans les groupes de travail, d'être en mesure de fournir des informations et des données pertinentes sur le pays.

Conditions essentielles et bonnes pratiques:

- Connaissances de la procédure en étape d'élaboration des normes Codex et des modalités de soutien les plus efficaces aux travaux durant les différents stades;
- Connaissance du processus d'élaboration de la base «scientifique» des normes Codex, et de la manière dont elle est utilisée au sein des comités du Codex, c.-à-d. les conseils scientifiques émanant des comités d'experts FAO/OMS: le Comité FAO/OMS d'experts sur les additifs alimentaires (JECFA), la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticide (JMPR), les consultations mixtes FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA), etc.
- Préparations préliminaires pour être en mesure d'apporter le juste niveau d'information en fonction du débat – il peut s'agir de commentaires techniques sur le contexte national, de feedback sur la faisabilité et réalité de la norme relative à l'industrie concernée, de l'opinion des consommateurs sur un sujet, de données sur les dangers dans la nourriture, sur la consommation alimentaire, etc.;
- Familiarisation avec les données techniques et rapports scientifiques y compris les conseils scientifiques FAO/OMS, et les moyens d'avoir accès à des telles informations pour étayer les travaux relatifs au Codex;
- Aptitude technique à identifier les lacunes dans les normes en vigueur et à présenter des propositions de cas/projet pour la révision/le développement de nouvelles normes.
- Aptitude à entreprendre des travaux scientifiques (y compris des évaluations des risques), de fournir des données (chimiques et microbiologiques) et des commentaires techniques, de participer au développement de normes internationales et aux travaux scientifiques connexes dans des domaines d'intérêt prioritaire.

Évaluation du sous-élément - CAPACITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Emergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Solides connaissances des processus de développement des normes Codex				
Solides connaissances des bases scientifiques des normes Codex, y compris des conseils scientifiques (évaluations des risques) résultant des comités d'experts FAO/OMS, et de leur fonction dans le processus de fixation des normes				
Connaissances et capacités à proposer de nouveaux travaux et faire avancer les normes à un niveau international				
Accès à un pool de ressources humaines scientifiques et techniques compétentes pour appuyer l'analyse dans des domaines connexes aux travaux du Codex et la fixation des normes				

Capacité de participer et de contribuer au développement de normes internationales à travers la fourniture d'évaluations scientifiques, des données et des commentaires techniques dans des domaines d'intérêt prioritaire pour le pays				
Capacité d'organiser, de rassembler les informations et données existantes ou de générer de nouvelles données, lorsque requis				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Capacités scientifiques et techniques

- Les professionnels nationaux du Codex ont-ils une bonne compréhension de la procédure de développement des normes Codex et de ce que les pays devraient prendre en compte aux différents stades de l'élaboration des normes?
- Votre pays est-il en mesure de déterminer la pertinence des différents travaux du Codex pour la nation?
- Le pays dispose-t-il de l'expertise scientifique et des ressources techniques pour participer aux comités et groupes de travail présentant un intérêt particulier/une importance particulière pour le pays (le pays soumet-il des données ou des commentaires techniques comparatifs)?
- Le rôle des comités d'experts FAO/OMS (à savoir le JECFA, le JMPR et le JEMRA), chargés par le Codex de fournir des conseils scientifiques et d'entreprendre des évaluations de risques et leur rôle dans le développement des normes internationales sont-ils connus et compris?
- Le pays a-t-il répondu à des requêtes de fourniture de données scientifiques et/ou de demande de participation d'experts dans les comités d'experts FAO/OMS?

- Votre pays a-t-il accès à des ressources scientifiques et techniques permettant d’analyser les rapports/conseils scientifiques FAO/OMS? Ces experts sont-ils impliqués dans la préparation des commentaires nationaux sur les projets de norme et fournissent-ils un soutien technique aux délégations nationales participant aux réunions du Codex?
- Votre pays a-t-il la capacité de générer des données et des études scientifiques appuyant le développement de normes aux niveaux national et international?
- Les professionnels nationaux du Codex sont-ils familiarisés avec les modalités de proposition de nouveaux travaux auprès du Codex et de préparation des Documents de projet portant sur de nouvelles activités?
- Le pays a-t-il soumis ou prévoit-il de soumettre de nouvelles propositions de travail?
- Les fonctionnaires gouvernementaux assistant aux réunions du Codex sont-ils bien préparés pour présenter les résultats des analyses des données techniques et des informations relatives à l’élaboration des normes?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l’évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

4.3. Tableaux d’évaluation relatifs à l’Elément 3: Cadre politique et utilisation accrue des travaux du Codex à l’échelle nationale

L’objectif de cette section est d’obtenir une évaluation du niveau actuel du cadre politique et de l’aptitude à fournir un environnement propice aux travaux du Codex et à l’utilisation des textes du Codex à l’échelle nationale. Cette section couvre les points spécifiques suivants:

1. Objectifs et priorités des politiques nationales
2. Harmonisation et utilisation des textes internationaux du Codex à l’échelle nationale

- **Objectifs et priorités des politiques nationales**

Il est essentiel de comprendre le contexte politique dans lequel le Codex opère. Les normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments ont le statut de référence internationale dans le cadre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Les normes non sanitaires du Codex sont couvertes par l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC). Les membres de l'OMC sont invités à aligner, dans toute la mesure du possible, leurs normes sur celles internationales. Les Accords de l'OMC exigent également que les textes et normes du Codex reposent sur des données scientifiques. La prise de conscience du rôle élargi des normes Codex en tant que normes de «référence» pour le commerce international des denrées alimentaires et comme moyens de protéger la santé publique est d'une importance capitale pour garantir la robustesse des travaux du Codex; elle peut également aboutir à un plus grand soutien et une meilleure compréhension de la contribution apportée par les normes Codex dans la réalisation des objectifs nationaux de développement. A l'échelle nationale, il est important d'avoir une politique et une vision claires sur le Codex pour s'assurer qu'il y ait une vision «commune» et convenue, parmi les parties prenantes assurant à la fois le rôle de leadership et de soutien technique afin d'établir une base solide pour travailler sur les questions relatives au Codex et faire la meilleure utilisation possible de ressources restreintes. La façon de mettre en place une politique et une vision claires (adoption de la stratégie, recours à un décret, façon dont elle est écrite, etc.) variera d'un pays à l'autre.

Une déclaration de politiques nationales sur le Codex abordera en général ce qui suit:

- Pourquoi le Codex est important pour le pays (p.ex. il vise à promouvoir la sécurité sanitaire des aliments et la protection de la santé des consommateurs et facilite l'accès aux marchés internationaux);
- Déclaration des priorités nationales en termes de participation aux Codex (comités et domaines) et identification des domaines spécifiques/ des produits d'intérêt particulier au pays pour lesquels des normes internationales s'avèreraient nécessaires; et
- Identification de tout domaine prioritaire en matière de législation/de développement des normes (p.ex. l'hygiène alimentaire, l'étiquetage, l'inspection et la certification) à l'échelle nationale et prise en compte des normes et directives internationales.

Une vision/une déclaration claire des objectifs et priorités des politiques nationales en matière de Codex et de développement de normes aide à:

- Garantir un niveau élevé de reconnaissance et de soutien;
- Faire la meilleure utilisation possible de ressources nationales restreintes et se focaliser sur les questions et programmes prioritaires;
- Favoriser une compréhension et une approche communes;
- Promouvoir la transparence et le soutien des parties prenantes;
- Prévoir des ressources pour les programmes et activités liés au Codex.

En outre, il convient de se rappeler que le Programme national du Codex est une composante capitale du système de contrôle alimentaire et qu'il ne devrait donc pas travailler de manière isolée. Les travaux du Codex contribuent de manière conséquente à de nombreux objectifs du système de contrôle alimentaire et les informations, les données et l'expertise essentielles au Programme national du Codex sont susceptibles de soutenir un éventail de fonctions au sein du système de contrôle alimentaire. Il est capital d'exploiter ces ressources. Pour optimiser son succès, le Programme national du Codex devrait être étroitement intégré au système de contrôle alimentaire, apportant ainsi de multiples bénéfices à ceux contribuant directement aux travaux du Codex et aux personnes en charge de domaines clés dans le système de contrôle alimentaire.

- Politique et vision claires des travaux du Codex, dans le contexte plus large du système de contrôle alimentaire.
- Connaissance et compréhension des accords et obligations internationaux relatifs à l'harmonisation et à l'utilisation des normes internationales à l'échelle nationale (familiarisation avec les Accords SPS et OTC de l'OMC et bonne compréhension de ces derniers).
- Soutien politique de haut niveau pour les travaux du Codex.

Évaluation du sous-élément – OBJECTIFS ET PRIORITÉS DES POLITIQUES NATIONALES
 (Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Emergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Dispose d'une vision/d'une déclaration claire des objectifs de politiques nationales en matière de Codex; et de priorités établies pour la sécurité sanitaire et l'élaboration de normes				
Compréhension des Accords SPS et OTC de l'OMC et de leur pertinence vis-à-vis du Codex				
Les travaux du Codex sont liés à d'autres dimensions du système de contrôle alimentaire (p.ex. par le flux d'informations, les données, l'expertise)				

Notes de support relatives à l'évaluation: Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.

Contexte des travaux du Codex et des objectifs et priorités des politiques nationales

- Le pays a-t-il développé un document d'orientation politique fixant ses objectifs et priorités politiques en matière de Codex (p.ex. les domaines prioritaires de participation, les domaines importants de développement de normes Codex, les normes nationales prioritaires)?
- Les fonctionnaires ont-ils une bonne connaissance et compréhension des accords internationaux tels que les Accords SPS et OTC de l'OMC et des dispositions relatives à l'harmonisation et à l'utilisation des normes internationales et à la nécessité de fonder les normes sur des données scientifiques?
- Peut-on démontrer que les travaux du Codex sont liés à d'autres dimensions du système national de contrôle alimentaire – p.ex. pour faciliter l'utilisation d'informations et la contribution des experts?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

- **Harmonisation et utilisation des textes internationaux du Codex à l'échelle nationale**

Une fois adoptées par la Commission du Codex Alimentarius, les normes Codex fournissent le cadre de référence pouvant être utilisé au niveau national, et servant de base à la fois aux normes alimentaires nationales et aux approches et processus du système de contrôle alimentaire, p.ex. les textes sur les analyses de risque, les méthodologies d'évaluation des risques, les méthodes d'analyse, etc. La façon de recourir aux textes du Codex variera d'un pays à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs tels que le système national de contrôle alimentaire, le texte spécifique du Codex, les modèles de production alimentaire et d'échanges commerciaux, etc. L'utilisation effective des textes du Codex peut se concrétiser de différentes manières, notamment par le biais d'une norme nationale fixant un niveau maximal de résidus de pesticide, l'établissement de codes d'usage ou directives pour l'industrie, l'utilisation accrue de données et d'informations pour étayer des décisions en matière de gestion des risques, en accord avec les principes de l'analyse des risques.

Conditions essentielles et bonnes pratiques:

- Aptitude à examiner et déterminer le moment opportun pour utiliser les textes du Codex (normes et directives);
- Compétences et disponibilité de l'expertise technique et légale relative à la préparation et au développement de normes et de réglementations nationales se fondant sur les textes du Codex;
- Usage attestée des textes du Codex comme fondement aux normes nationales, comme requis.

Évaluation du sous-élément – HARMONISATION ET UTILISATION DES TEXTES INTERNATIONAUX DU CODEX À L'ECHELLE NATIONALE

(Veuillez ✓ la case appropriée)

<i>Examiner comment et dans quelle mesure votre pays concrétise chacune des bonnes pratiques. Sélectionner le score qui reflète le mieux votre niveau actuel de développement. Fournir, dans l'espace attribué sous le tableau, tous commentaires supplémentaires pouvant intéresser l'évaluation des capacités actuelles et du niveau présent de développement.</i>				
Bonnes pratiques	Niveau 1 Démontre une volonté - au stade initial et désireux de développer la capacité nationale	Niveau 2 Emergeant - en train de développer la capacité nationale mais nécessite davantage de directives et de soutien	Niveau 3 Consolidation - progresse bien et consolide la capacité mais nécessite des directives plus spécifiques	Niveau 4 - Bien établi - est doté d'une bonne capacité nationale et se trouve en mesure de partager les connaissances et l'expérience avec des tiers
Solide analyse de la prise de décision concernant l'utilisation appropriée des textes du Codex (normes et directives)				
Bon niveau de compétences et de capacités techniques pour développer des normes et des règles alimentaires nationales fondées sur les textes du Codex				
Les normes et réglementations alimentaires nationales, et les approches visant à moderniser le système de contrôle alimentaire ont été alignées sur les textes pertinents du Codex (dans toute la mesure du possible).				

Notes de support relatives à l'évaluation: *Les pays peuvent passer en revue la liste ci-après de questions/considérations pour se préparer aux réponses du tableau d'évaluation, et déterminer ainsi le niveau actuel de la capacité nationale en matière de Codex pour chaque bonne pratique.*

Harmonisation et utilisation des normes internationales à l'échelle nationale

- Quel est le niveau actuel du pays en termes de législation alimentaire/de normes alimentaires? Ces domaines sont-ils actualisés et reposent-ils sur les normes et directives internationales?
- Les textes du Codex sont-ils effectivement utilisés aux fins d'actualiser les normes alimentaires nationales et les approches au sein du système de contrôle alimentaire?
- Dispose-t-on d'un processus, de compétences permettant de déterminer si les textes du Codex (normes et directives) sont appropriés aux besoins du pays?
- Quel est le niveau actuel de compétences et de connaissances sur les modalités de développement des normes alimentaires et des réglementations nationales fondées sur les textes du Codex?
- Considération éclairée des besoins et perspectives sur les normes alimentaires de la part des parties prenantes notamment des producteurs alimentaires, de l'industrie, des consommateurs; ces considérations sont-elles prises en compte par les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la fixation des normes alimentaires nationales?

Notes supplémentaires justifiant le niveau sélectionné

.....

Brève conclusion de l'évaluation globale relative à ce sous-élément (forces, faiblesses)

.....

5. Section C. Utiliser au mieux les informations recueillies – analyse des résultats

Les réponses de l’Outil de diagnostic fourniront une base d’informations clés permettant de:

- comprendre l’état (le niveau), à un moment donné, de la structure, des fonctions ou des processus décrits;
- évaluer les capacités et les compétences nationales en vue de conduire avec efficacité les travaux du Codex aux échelles nationale, régionale et internationale; et
- d’identifier les domaines prioritaires d’amélioration et de développement des capacités.

La conduite d’une évaluation des capacités du Programme national du Codex peut être utile à tous les pays et constituer un instrument efficace dans la prise de décisions et la hiérarchisation des activités destinées à accroître la capacité à s’engager pleinement et à participer de façon effective au Codex sur les plans national, régional et mondial. L’analyse des résultats visant à déterminer les forces et les faiblesses constitue une étape essentielle du processus et permettra de préparer un «cas», un «projet», un «plan» concret. Il est prévu que les pays procèdent en deux étapes, en ayant recours aux matrices fournies dans cette section.

La matrice au point 5.1 a pour objet d’aider les pays à résumer les informations recueillies dans les tableaux d’évaluation. La première étape de remplissage de cette matrice consiste à rédiger un bref paragraphe sur ce que les tableaux d’évaluation ont indiqué sur la capacité actuelle du pays en matière de Codex pour chaque sous-élément. Ce paragraphe devrait mettre en évidence la situation générale en faisant ressortir les forces, les faiblesses et les lacunes et identifier les mesures prioritaires fondamentales qu’il pourrait être important de prendre pour consolider les forces et remédier aux faiblesses et aux lacunes. Expliquer le lien entre les questions à traiter, et /ou la nécessité d’aborder les différents aspects des éléments de manière séquentielle ou en parallèle.

Il pourra être utile, en complétant cette matrice, de réfléchir sur les priorités et les intérêts nationaux vu qu’ils peuvent et varient d’un pays à l’autre. Pour certains, l’intérêt majeur peut résider dans l’amélioration des connaissances et la compréhension des normes du Codex et la manière de les appliquer au niveau national afin d’optimiser les résultats en termes de sécurité sanitaire des aliments et de santé publique. Pour ces pays, une participation active dans les divers comités internationaux du Codex peut ne pas être une priorité majeure. En revanche, d’autres membres seront susceptibles de se montrer plus disposés à participer aux réunions et à contribuer à l’élaboration de normes internationales en raison de leurs intérêts commerciaux. Il est également possible que les pays manifestent un intérêt pour ces deux aspects.

L’étape finale d’utilisation des résultats de l’évaluation consiste à prendre en compte les résumés informatifs de la grille du point 5.1 pour préparer un plan de travail préliminaire qui pourra servir à guider les actions du pays à l’échelle nationale pour accroître les capacités en matière de Codex. La matrice relative au plan de travail préliminaire est fournie au point 5.2

Lorsque vous remplirez cette matrice, il vous faudra déterminer les «mesures» à prendre pour traiter les faiblesses et lacunes identifiées et spécifier le résultat attendu de la mise en

place desdites mesures. Ces mesures varieront et il pourrait s'agir par exemple de l'établissement d'une adresse électronique institutionnelle (et non personnelle) pour le PCC, de l'organisation d'ateliers pour les professionnels du Codex au sein du pays afin d'accroître la compréhension du Codex, de l'offre d'une formation en cours d'emploi pour le PCC, d'une formation aux responsables gouvernementaux et aux experts sur la manière de participer au Codex et de contribuer aux travaux portant sur les normes internationales. Il sera opportun de se demander, pour l'établissement des priorités, ce que le pays souhaite atteindre dans deux ou trois ans.

Encadré 3. Réflexion sur les priorités et intérêts du pays afin d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration du Programme national du Codex

La prise de conscience et l'examen par les évaluateurs des priorités et des intérêts spécifiques du pays lors de l'identification des actions à mener afin d'améliorer les capacités relatives au Codex constituent un aspect important de l'analyse finale.

À cet effet, les questions suivantes peuvent être prises en considération:

1. Quels sont les principaux objectifs du pays au niveau du secteur alimentaire et couvrant la production alimentaire, le commerce, la sécurité sanitaire des aliments, la protection de la santé publique et les dimensions économique et sociales?
2. De quelle façon les aspects des travaux du Codex peuvent-ils entraver ou favoriser l'atteinte de ces objectifs?
3. Quelles sont la vision et les priorités adoptées par le pays et directement liées aux travaux du Codex (p.ex. les activités de sensibilisation sur le Codex, le développement de normes Codex prioritaires, l'apprentissage de l'élaboration de normes alimentaires nationales reposant sur le Codex)?
4. Quelles sont les lacunes et les problèmes identifiés qui entravent le plus le pays dans l'atteinte à la fois des objectifs généraux de sécurité sanitaire alimentaire, de commerce et de développement et dans la réalisation des priorités du pays relatives au Codex?
5. Quels sont les problèmes qu'il est le plus urgent de traiter (p.ex. en raison de pressions et intérêts politiques ou de ceux émanant des parties prenantes et connus pour avoir des conséquences négatives sur l'engagement de votre pays aux réunions du Codex)?

Certains évaluateurs pourront trouver utile de préparer un résumé général final qui présente de manière succincte les faiblesses à traiter en priorité et les actions les plus importantes à réaliser dans un délai de temps fixé.

L'encadré 4 donne en exemple un résumé illustrant la situation d'un nouveau membre du Codex à un stage initial de développement. Il contient un bref paragraphe sur l'état actuel du pays, suivi d'une liste des domaines prioritaires devant faire l'objet d'améliorations sur une période déterminée (p.ex. deux ans) pour aider le pays à passer au niveau supérieur, et l'identification des domaines spécifiques d'intervention afin d'atteindre les résultats identifiés.

Encadré 4. Exemple de résumé général de l'évaluation des capacités nationales relatives au Codex

Le pays se trouve à un stade initial de développement des capacités nationales en termes de Codex. Les parties prenantes ne disposent que d'une connaissance et d'une prise de conscience restreintes du Codex et des questions de sécurité sanitaire alimentaire et il n'existe pas de structures ou de processus de consultation clairement définis sur les sujets afférents au Codex. Le Codex ne bénéficie pas du haut niveau de reconnaissance nécessaire à l'obtention de ressources, à l'amélioration de la gestion des activités au niveau national et à une participation internationale. En outre, l'accès aux ressources scientifiques et techniques permettant d'étayer les travaux du Codex y compris en ce qui concerne la participation aux comités du Codex de prime importance pour le pays et la fourniture de commentaires et de données techniques sur les propositions de normes en cours d'examen reste insuffisant.

La législation et les normes nationales dans le domaine alimentaire sont inadéquates et doivent être réexaminées mais le pays manque de compétences techniques et d'expertise pour appuyer le développement de nouvelles normes et de réglementations reposant sur les principes du Codex.

Au cours des deux prochaines années, le pays souhaiterait:

- Promouvoir la connaissance et la compréhension du Codex à l'échelle nationale parmi toutes les parties prenantes;
- Renforcer les structures et les processus concernant la gestion des activités liées au Codex à l'échelle nationale et favoriser la participation sur le plan international;
- Accroître la compréhension des modalités d'élaboration des normes alimentaires et des réglementations reposant sur les principes du Codex;
- Accorder une reconnaissance de premier plan et le soutien aux activités du Codex.

En vue d'atteindre ces résultats, le pays doit prendre les mesures suivantes (ces mesures pourront être ensuite hiérarchisées)

- Organiser des ateliers destinés aux fonctionnaires de haut niveau et aux parties prenantes dans le but de faire mieux connaître et comprendre le Codex et son rôle dans le développement de normes alimentaires internationales pour la protection sanitaire et le commerce ainsi que son importance pour le pays;
- Développer des directives sur la gestion des structures et des processus du Codex (PCC, processus consultatif national);
- Offrir une formation (à qui?) sur les modalités de développement de normes alimentaires nationales reposant sur les principes du Codex.

5.1. Matrice relative à l'identification des forces/faiblesses et des priorités

Cette matrice sera remplie une fois que les tableaux d'évaluation de la Section B seront complétés. Elle peut être utilisée pour résumer les informations recueillies dans les tableaux d'évaluation.

Commencez par écrire un bref paragraphe sur ce que les tableaux d'évaluation ont indiqué concernant la capacité actuelle de votre pays dans le domaine du Codex pour chaque sous-élément. Ce paragraphe devrait mettre en évidence la situation générale en faisant ressortir les forces, les faiblesses et les lacunes et identifier les mesures prioritaires fondamentales qu'il pourrait être important de prendre pour consolider les forces et remédier aux faiblesses et aux lacunes. Expliquez le lien entre les questions à traiter, et /ou la nécessité d'aborder les différents aspects des éléments de manière séquentielle ou en parallèle.

Élément	Sous-élément	Niveau attribué	Forces/faiblesses identifiées dans l'évaluation du sous-élément	Domaines prioritaires d'action
Élément 1: Mécanismes et processus de consultation, de communication et gestion des travaux du Codex	Structure + processus du PCC		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
	Mécanismes + processus de consultation		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
	Gestion des travaux du Codex		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
Élément 2 Connaissance et compréhension des travaux du Codex	Base de connaissances et sensibilisation		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
	Capacités scientifiques et techniques		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
Élément 3: Cadre politique et utilisation accrue des travaux du Codex à l'échelle nationale	Objectifs et priorités des politiques nationales		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité
	Harmonisation et utilisation des textes internationaux du Codex à l'échelle nationale		Forces au niveau du sous-élément: Faiblesses au niveau du sous-élément: Lacunes au niveau du sous-élément:	Première priorité Deuxième priorité Troisième priorité

5.2. Matrice relative à la mise en place d'un plan de travail préliminaire

Les pays qui le souhaitent peuvent aller un peu plus loin dans l'utilisation des informations recueillies par l'Outil de diagnostic du Codex en développant un aperçu préliminaire d'un plan d'action national. Il sera opportun de l'affiner à une étape ultérieure en ayant recours, par exemple, à la méthode du cadre logique et en ajoutant de l'information aux accomplissements réalisés, résultats attendus, délais impartis, responsabilités et budgets⁶.

Faiblesse/lacune à traiter ⁷	Mesures clés pour traiter la faiblesse /lacune ⁸	Résultat attendu de chaque mesure ⁹	Hiérarchisation ¹⁰
Le PCC utilise une adresse électronique Internet personnelle pour ce qui est de la communication relative au Codex. Cette adresse électronique n'est pas vérifiée lorsque le PCC est en congé.	Il revient au PCC de convaincre le ministère ou l'agence au sein duquel/de laquelle il est rattaché de faire établir une adresse électronique institutionnelle et non personnelle dans le système anti-intrusion du ministère/de l'agence; des procédures permettant une vérification régulière des courriels par les personnes autorisées auront été établies.	Le PCC national a une adresse électronique institutionnelle. Celle-ci a été officiellement communiquée au Secrétariat du Codex. Cette adresse est vérifiée régulièrement et des mesures sont prises conformément aux procédures établies.	1 – Ceci constitue la première priorité

⁶ Se reporter par exemple à la matrice du plan d'action se trouvant dans la demande de soutien auprès du Fonds fiduciaire du Codex

⁷ Celles-ci peuvent être extraites du tableau complété au point 5.1.

⁸ Veillez à ce que celles-ci soient présentées comme des mesures concrètes et réalisables.

⁹ Quel est le résultat que vous pensez obtenir suite à la mise en œuvre de cette mesure? p.ex. Vous décidez d'organiser une campagne de sensibilisation sur le Codex à l'échelle nationale auprès des principales parties prenantes (mesure). Les produits ou prestations concrètes que vous êtes susceptibles d'obtenir suite à cet événement sont la mobilisation des personnes, l'obtention de matériaux d'information et de communication qui peuvent être utilisés par un grand nombre de personnes au niveau national dans les actions de plaidoyer et les campagnes de sensibilisation sur l'importance du Codex.

¹⁰ Il sera utile de garder à l'esprit ce qui suit dans le processus de hiérarchisation: qu'est-ce qui peut être réalisé de façon relativement facile et rapide avec les ressources (humaines et financières) disponibles? Il s'agit de «solutions faciles» qui peuvent être utilisées pour démontrer que des mesures sont effectivement prises. Quelles sont les mesures importantes à prendre pour remédier aux faiblesses/lacunes de prime importance et dont la mise en place pourrait demander plus de temps et/ou requérir le développement d'un soutien politique et économique sur une certaine période de temps?

La liste de vérification ci-après aidera les pays à s'assurer que toutes les sections ont bien été complétées.

Encadré 5. Liste de vérification à utiliser une fois l'évaluation terminée

- Avez-vous complété tous les tableaux?
- Avez-vous fourni des explications supplémentaires pour chaque tableau?
- Avez-vous complété la section relative à l'évaluation globale pour chaque tableau?
- Avez-vous fourni un résumé des conclusions des tableaux – Matrice du point 5.1.
- Avez-vous complété l'exercice final d'identification des besoins auxquels il convient de répondre – Matrice du point 5.2